BULLETIN MUNICIPAL – JUIN 2015 – N° 06/2015

Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi
de 9h à 12h

2, rue de la Mairie
29400 Plounéventer
Tél : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05
plouneventer@orange.fr
www.plouneventer.fr

Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,
du lundi au samedi (sauf le jeudi)

Les Adjoints reçoivent sur rendez-vous

Agence Postale Communale

Mardi : 8h30 – 12h
Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h
Jeudi : 10h – 12h
Vendredi : 14h – 16h30
Samedi : 9h30 – 12h
02.98.20.81.76

Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria
02.98.20.81.41

Collecte de journaux
Samedi 13 juin

Bibliothèque

Mercredi : 10h30 – 12h et 18h30 – 19h30
Jeudi : 11h – 12h
Vendredi: 10h30 – 12h
Samedi : 10h30 – 12h

02.98.20.92.38
bibliotheque-plouneventer@laposte.net

Etat Civil

Naissances

Louka FERREIRA, 5 impasse des Chênes, le 16 avril.
Anna BIRHART, 5 rue Louis Blériot, le 6 mai.

Décès

Jean François LE BRAS, 77 ans, retraité, Leur ar Morris, le 21 avril.

Publication de mariage

Hélène FARCY, responsable qualité, et **Christian ROUDAUT**, mécanicien-dépanneur, domiciliés 21 rue de Kerjean à Plounéventer.

Mariages

Muriel CHANET, en recherche d'emploi, et **Philippe MORGNEUX**, en invalidité, domiciliés 8 rue du stade à Plounéventer, le 9 mai.
Aurélie COAT, infirmière, domiciliée 18 rue Marie Curie à Plabennec et résidant Quelleron à Plounéventer et **Yohann GUYADER**, chef de projet, domicilié 18 rue Marie Curie à Plabennec, le 15 mai.
Emeline SARLOUTTE, étudiante, et **Mickaël GUEZ**, coach sportif, domiciliés Brézalou à Plounéventer, le 16 mai.

Urbanisme

Non opposition à autorisation préalable :

DANIEL Sonia, **carport**, 13 rue Louis Blériot.
SIOHAN Patricia, **transformation partie du garage en bureau**, Kerarzant.
LE CŒUR Jean-Jacques, **modification et création ouvertures**, Kerillien.
TREGUIER Anthony, **abri de jardin**, 3 impasse Maryse Bastié.

Permis de construire accordé :

QUILLEVERE J. et M., **extension**, 8 cité des Rosiers.
LE MENN David, **carport**, 12 rue Georges Guynemer.

Transports scolaires

Les inscriptions se font directement auprès des transporteurs.
Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur les sites Internet des transporteurs et à leur retourner par courrier avant le 11 juillet 2015 :

- ✓Cars de l'Elorn pour Landivisiau : 02 98 68 40 00 - www.elorn-evasion.com
- ✓TET pour Landerneau : 02.98.85.07.86/09.63.23.36.77 www.tet-autocars.com
- ✓CAT pour Lesneven : 02 98 44 60 60 – www.cat29.fr

Si votre enfant est déjà inscrit pour l'année scolaire 2014/2015, vous recevrez automatiquement votre dossier de réinscription.

Civisme

Limitez le bruit - Rappel : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse…) ne peuvent être effectués que :

- ✓ les jours ouvrables, de 8h30 à 19h30,
- ✓ les samedis, de 9h à 19h,
- ✓ les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Prêt de matériel : les tables et chaises de l'atelier sont prêtées gracieusement aux particuliers. Merci de les rendre propres.
Désherbage : nous nous dirigeons, à l'horizon 2018-2020, vers le « zéro-phyto ». Il est demandé aux habitants de désherber devant chez eux.

Révision du Plan d'Exposition au Bruit (PEB)

Depuis quelques années déjà, nous entendions parler de la révision du plan d'exposition au bruit de la base de Landivisiau. En effet, il était arrivé à échéance en 2005 et de nouvelles normes européennes devaient être mises en place.
En début d'année, les Maires des six communes riveraines ont été convoquées en Préfecture maritime en présence du Préfet du Finistère, du Préfet Maritime, du Sous-Préfet de Morlaix et du Commandant de la Base.
A notre grande surprise, les services de la Direction Départementale du Territoire nous ont présenté des cartes de nos communes impactées par le nouveau plan d'exposition au bruit. Ces plans montrent trois hypothèses de travail.
Quelques soient les hypothèses retenues, la grande majorité du territoire de notre commune se retrouverait inconstructible.
Ce projet serait destructeur à court terme pour notre commune, notre école, nos commerces et nos associations.
Lors de notre entrevue à Paris avec M. Le Drian, le Ministre de la Défense s'est engagé auprès des Maires à délocaliser 50 % des ASSP (Appontages Simulés Sur Piste) et à réaliser la piste d'Istres. Il a convenu également que dans les 20 ou 30 ans qui viennent, les futurs avions seront moins bruyants que le Rafale actuel.
Dans ce cas, pourquoi étendre le PEB actuel ?
Notre commune veut et doit vivre.
Les jeunes de Plounéventer qui souhaitent construire sur leur commune doivent pouvoir le faire.
Les terrains, proches du bourg, qui devaient être construits dans les prochaines années, perdraient de leur valeur, tout comme perdrait de la valeur la grande majorité de notre territoire, nos biens, nos habitations.
Depuis des années, nous essayons de rendre notre commune attractive en favorisant et en développant l'habitat. Cette politique a pour but de maintenir et de favoriser l'installation de commerces et de maintenir un effectif suffisant à l'école.
Ce développement économique que nous souhaitions pour Plounéventer risque d'être réduit à néant par cette modification du PEB.
Il fait bon vivre dans notre commune, nous devons défendre nos droits, nos intérêts.
Nous ne souhaitons pas la suppression de la base de Landivisiau.
Elle peut trouver sa place sur le territoire à condition de respecter notre population et nos communes.
Nous n'accepterons pas ce nouveau PEB qui est synonyme de déclin et à terme de la mort de nos communes.

LE MAIRE
Philippe HERAUD

Nota : Au vu du nouveau PEB, si vous souhaitez construire, agrandir votre habitation, vendre une partie de votre terrain s'il est actuellement constructible, **faites-le aussi rapidement que possible**.

Enquête publique

Dans le cadre de la demande présentée par **l'EARL de Kerouron** pour l'extension de son élevage porcin au lieu-dit « Kerouron » sur la commune de Saint-Méen, une enquête publique a lieu jusqu'au 19 juin 2015 inclus à la Mairie de **St-Méen.**

Bretagne Très Haut Débit

Les équipements dans le nouveau point de distribution ADSL (appelé NRA MED) situé rue de Mézarnou et construit par le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne dans le cadre du projet « Bretagne Très Haut Débit » sont déjà mis en service.
Les lignes téléphoniques de ce secteur vont donc progressivement être migrées très prochainement sur ce nouveau central téléphonique, pouvant occasionner des perturbations dans le fonctionnement des lignes ADSL existantes. Ces éventuels désagréments seront toutefois temporaires.
Ce nouveau central haut débit permet notamment à des foyers jusqu'alors inéligibles, car trop éloignés du central téléphonique, d'accéder au Haut Débit. C'est également la possibilité pour les foyers situés à proximité de ce nouveau point de distribution, d'augmenter les débits disponibles.
Si vous disposez déjà d'un abonnement ADSL, l'augmentation du débit se fera automatiquement, sans démarche de votre part.
Chacun peut tester l'éligibilité de sa ligne téléphonique, il suffit de se rendre sur des sites tels que : www.ariase.fr, www.degrouptest.com, ou de contacter son opérateur.

Chèque Sport 2015/2016

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !
Cette année, à compter du 1er juin, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur **jeunes.bretagne.bzh** et le faire valoir auprès des 4 800 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL).
Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.
Toutes les infos sur **jeunes.bretagne.bzh**

Démarchage à domicile : ce qu'il faut savoir

Certaines entreprises liées à l'isolation ou aux énergies renouvelables viennent ternir l'image du secteur en procédant à des démarchages abusifs à domicile ou par téléphone. Voici quelques conseils pour ne pas en être victime :

Ne cédez pas à la pression commerciale : il ne faut rien signer ou payer le jour même. Exigez que le devis comporte le nom, le numéro de SIRET et l'adresse du fournisseur, la nature et les caractéristiques du bien/service acheté (marque, puissance…), les modalités et délais de livraison, le prix, les conditions de paiement ainsi que le bordereau de rétractation.

Suite à la signature d'un contrat, vous disposez de 14 jours pour vous rétracter, en envoyant le bordereau de rétractation ou une lettre recommandée avec accusé de réception. De manière générale, n'hésitez pas à faire réaliser 2 ou 3 devis, que nous pouvons vous aider à comparer.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie 38 rue du mur MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 55 47 et www.heol-energies.org

Le carnet de santé de l'habitat

Tous les conseils pour prendre soin de votre logement

Nous souhaitons tous vivre dans un logement sûr, économe, sain, confortable...et pour cause, nous y passons en moyenne les 2/3 de notre temps.

Pourtant, qui s'étonne de ne pas disposer d'un manuel d'utilisation de son logement ? Alors que le moindre équipement multimédia est fourni avec une notice !

En effet, nous disposons de peu d'informations pour connaître, comprendre et utiliser au mieux son logement.

Lorsque des désordres surviennent (sinistre, consommation en hausse, défaillance des équipements, apparition de moisissures), il est parfois trop tard et souvent coûteux d'y remédier, alors qu'un simple suivi peut permettre d'éviter beaucoup de ces désagréments.

Partant de ces constats, la Dreal [1] Bretagne et le Cerema [2] ont élaboré, dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE), avec l'appui de partenaires des domaines de l'habitat, la construction, la santé et l'environnement un **carnet de santé de l'habitat.**

Ce carnet vous conseille, vous informe et vous aide dans le suivi et l'entretien de votre logement. Il s'adresse à tous les occupants : que vous soyez propriétaire ou locataire, résidant en maison individuelle ou en appartement.

Chacun y trouvera des conseils pour l'entretien de son logement, des informations sur les obligations réglementaires, des fiches pour suivre l'historique de ses travaux, le contrôle de ses consommations et la planification de l'entretien de ses équipements.

N'hésitez plus, téléchargez le carnet de santé de votre habitat sur :

www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr

Notes

[1] Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

[2] Centres d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

Messes de juin

Samedi 6: 18h à Plounéventer	***Samedi 13*** : Pas de messe	***Samedi 20*** : 18h à Plounéventer	***Samedi 27*** : 18h à Plounéventer
Dimanche 7 10h45 à Bodilis	***Dimanche 14*** : profession de foi 10h45 à Plounéventer	***Dimanche 21*** : 9h30 à St-Servais	***Dimanche 28*** : 9h30 à St-Derrien

Personnes à contacter pour les cérémonies

Baptêmes : Marie Michelle ILY 02.98.20.88.16.	Mariages : Marie Françoise CARIOU 02.98.20.83.12.	Obsèques : Jean Paul ABHERVE-GUEGUEN 02.98.20.86.58 ou 06.79.64.04.23.

Relais Parents Assistantes Maternelles

5 Rue des Capucins -29400 Landivisiau : ***02.98.24.97.15 / rpam.paysdelandivisiau@gmail.com***

Permanences **en mairie,** de 9h à 12h, le **jeudis 4 et 18 juin.**

Temps d'éveil (sur inscription) Espace Sklerijenn : **jeudi 11** (éveil au mouvement et au jeu) **et jeudi 25** (temps d'éveil).

Permanences à Landivisiau : Du lundi au vendredi (9h/12h30 - 13h30/17h).

Permanences de soirée : (de 17h à 20h sur RDV) : mercredis 3 et 24, jeudis 11 et 18.

Permanences de midi (de 12h30 à 13h30) tous les vendredis.

Projection du film «le miroir des émotions» de l'association Préparons Demain **:** Comment les émotions traversent les enfants? Comment les structurent-elles ? **Jeudi 4 juin à 20h** au Relais Parents Assistantes Maternelles. Suite à la projection, nous vous proposerons un temps d'échanges à partir de vos propres expériences. Inscriptions auprès des animatrices

Permanences Habitat

Dans les locaux de la Communauté de communes de Landivisiau, Zone de Kerven

OPAH (Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat)

1er et 3ème mercredi du mois : ***Mercredis 3 et 17 juin de 10h30 à 12h***

ADIL (Questions juridiques financières et fiscales dans le domaine du logement) : ***Mardis 9 et 23 juin de 9h à 12h***

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

C O N S E I L M U N I C I P A L

Réunion du jeudi 21 mai

Le conseil municipal s'est réuni à 20h, sous la présidence de Philippe HERAUD, Maire
Secrétaire de séance : Eric LE NY
Absents excusés : Annie THOMAS donne pouvoir à Ludivine DEMUYNCK, Thierry TREGUER donne pouvoir à Philippe HERAUD et Marie-Hélène QUEGUINER donne pouvoir à Marie-France CANN.

ATTRIBUTION DU MARCHE DES CLASSES MODULAIRES

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 mai pour procéder à l'ouverture des plis reçus pour la construction de 2 classes modulaires.
Les critères d'attribution sont à 45 % pour le prix, 30 % pour le respect du cahier des charges, et 25 % pour le délai.
Une question est posée quant au bruit que pourrait émettre la pompe à chaleur par soufflage d'air. Le bureau d'études ING Concept sera contacté pour apporter des précisions à cette question technique. Puis, une commission mixte enfance et urbanisme validera le choix de l'entreprise et suivra tout le chantier.

COMPTE RENDU DES COMMISIONS

Commission urbanisme

La commission s'est réunie le 12 mai.
- Point sur le dossier du PEB : la commission a examiné le projet de révision du PEB et décidé de faire connaître aux propriétaires concernés les conséquences d'un changement de zonage de leurs terrains dans le cas où le changement le moins pénalisant pour la commune serait arrêté. Dans ce cas, la zone C actuelle deviendrait la zone B. Une information sera publiée dans le bulletin communal et sur le site internet pour inviter les propriétaires à se rapprocher de la mairie (il reste environ 10 terrains constructibles au bourg qui entreraient en zone C).

Une réunion a eu lieu le 21 mai à la Sous-Préfecture en présence du préfet, du préfet maritime, du sous-préfet, de Mme HERRY de la DDTM et des représentants des 6 communes riveraines ainsi que des 13 nouvelles communes impactées par le passage en zone C du PEB. Ces 19 communes ont désigné deux représentants à la CCE (commission consultative de l'environnement) : Philippe HERAUD et Albert MOYSAN, suppléants : Bernard MICHEL et Dominique POT. Aucun délai n'est connu ni pour l'enquête publique ni pour l'application du nouveau PEB. La prochaine réunion de la CCE aura lieu fin juin. Avant cette réunion, les 19 maires vont préparer un courrier pour demander la révision de la zone C.

La commission a décidé de demander aux futurs candidats aux élections régionales leurs opinions et intentions sur le futur PEB.

En conséquence, le projet de lotissement à Mesgloaguen reste en attente.

- Travaux à l'église : l'architecte des Bâtiments de France a établi un diagnostic succinct de l'église. 10 000 € ont été budgétisés pour le diagnostic. Des noms d'entreprises ont été communiqués par l'ABF pour demander des devis de travaux à réaliser. En fonction des montants, les travaux seront prévus sur plusieurs années.
Les travaux de pose d'une aération au niveau de la toiture ont commencé.

- Les travaux de ravalement du bâtiment du CCAS ont débuté le 18 mai.

Commission sports et loisirs

La commission s'est réunie le mardi 19 mai.
- Visite du terrain de l'aire multisports : après réalisation des fondations par les services techniques, les travaux de l'entreprise ACL Sport Nature ont débuté le 18 mai, les scellements sont terminés. L'entreprise Léal intervient la semaine prochaine pour la pose des bordures et la réalisation de l'enrobé. Il reste à poser la structure puis le gazon. Les travaux seront terminés pour le 20 juin.

Commission voirie

Les travaux sont en cours sur les chantiers de voirie. Les services techniques ont réalisé la base de la structure multisports.
Les travaux suivants sont programmés avec les employés techniques :
- préparation de la dalle des salles de classe (pose de plots et raccordement),
- réparations à l'église (entretien charpente).

L'élagage de la commune est en cours.
-Les arbres en bordure de voie seront coupés par les employés des services techniques.
-L'allée des rosiers va être enrobée.

Commission enfance

Après le choix de l'entreprise pour la construction des classes, une commission commune avec la commission urbanisme suivra le chantier de la construction jusqu'à la livraison.

Une réunion a eu lieu le 18/05 avec l'ALSH. Un premier contact a été pris avec le nouveau bureau co-présidé par Adeline Becker et Béatrice Jardin. La fréquentation a augmenté de 10 %. Une réunion est prévue avec les mairies des 3 communes tous les trimestres.

Commission Sociale

Rappel : l'entretien du cimetière doit être prévu en septembre et octobre pour être terminé à la Toussaint.

ENQUETE PUBLIQUE EARL DE KEROUGON

L'EARL de Kerougon à Saint-Méen a demandé l'extension d'un élevage porcin au lieu-dit « Kerougon » à St-Méen. Une enquête publique est ouverte du 18 mai au 19 juin.
Romain RIOU présente un résumé de cette enquête : un atelier plus grand va être créé pour embaucher un salarié à temps complet et améliorer les performances. Le lisier supplémentaire sera traité par une station commune à 5 agriculteurs associés dans le GIE de St Méen. Il y aura deux lieux d'épandage sur Plounéventer : à Leuriou et Diriguen sur 5 ha en tout. Les bâtiments seront bien intégrés.
Accord favorable du conseil à l'unanimité.

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

3 jurés doivent être désignés par tirage au sort sur la liste électorale. Les jurés doivent obligatoirement avoir au moins 23 ans en 2016 (nés en 1993 et avant). Les personnes âgées de plus de 70 ans peuvent faire une demande de dispense à la commission de la cour d'appel.

1 - Michel VIGOUROUX - Penguilly
2 - Alain AMIRY - 7 Pen AR Valy
3 - Michel CADIOU - 10 rue de Kerjean

INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME

La loi d'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové (ALUR) n° 2014-366 du 24 mars 2014 prévoit la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'assistance technique et l'instruction des autorisations droit du sol (A.D.S) aux communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I) de plus de 10 000 habitants.
La CCPL propose de créer un service commun d'instruction du droit des sols pour suppléer à la fin de la mise à disposition de la DDTM. Ce service concerne toutes les communes de la CCPL sauf Landivisiau.
La commune de Plounéventer, dotée d'une carte communale, adhèrera au service à compter du 1er janvier 2016.
Le conseil municipal donne son accord pour la création du service.

QUESTIONS DIVERSES :

- Fonds de solidarité catastrophes naturelles : une demande avait été présentée aux services de l'état en avril 2014 suite aux intempéries de 2013/2014 : la commune recevra une subvention de 44 003 € pour des travaux de réfection de diverses routes.
- Prix de l'assainissement collectif 2015 : reconduction des tarifs 2014, soit 19,26 € HT pour la part abonnement annuel au service d'assainissement collectif et 0,755 € HT/m³

Vie associative et sportive

ALSH Plounéventer, St-Derrien, St-Servais

Contact : 06.66.43.46.42 *(centre ouvert de 7h30 à 18h30)*

Salle polyvalente à Saint-Servais

Mercredi 3 juin : Tous en mouvement : cirque et motricité
Mercredi 10 juin : Fête des papas !!
Mercredi 17 juin : L'été sera chaud !!!
Mercredi 24 juin : Quand la musique est bonne…
Mercredi 1er juillet : Amusons-nous !!! C'est les vacances !!!

Réunions d'informations et d'inscriptions pour les vacances d'été :
VENDREDI 12 JUIN de 16h30 à 19h ou SAMEDI 20 JUIN de 9h à 12h, Salle Ty an oll - Plounéventer
Présentation des différents camps proposés (6/8 ans et 8/11 ans) et les thèmes de l'été.

Vendredi 5 juin 2015 à 20h30 : **Grand Loto** à l'Espace Sklerijenn de Plounéventer. De magnifiques lots vous attendent…

Oxygène : Marche, Trail, Footing, Course à pied

Evènement : Du 12 au 14 juin : week-end détente à Bénodet.

Section marche : les départs se font de la Place de la Liberté. ☎ 06 33 58 62 63.
Dimanche 28 juin : Plounéventer (Coat-Lez) : Rdv à 9h00. (Prévoir pique-nique).

Inter-clubs, trails et courses.
Samedi 6 juin : **Plougasnou** (le Ruzbou'Tour) : Course en relais ou en individuel sur un tour de 900 mètres de 18h00 à 20h00.
Dimanche 7 juin : **Plougonvelin** (La littorale) : 10 km à 10h15 et 15,9 km à 10h40.
Lesneven (Challenge de l'Elorn) : 10 km à 10h.
Dimanche 14 juin : **Guiclan** (Trail de la Penzé) : 25 km à 9h et 12 km à 9h15.
Loperhet (Challenge de l'Elorn) : 6,2 km à 9h30 et 14,8 km à 10h15.
Samedi 20 juin : **Plouarzel** (Les amoureux de Trézien) : course en couple – 7 km à 16h.
Pleyber-Christ (La ronde des Fougères) : 5 km à 16h00 et 10 km à 17h15.
Dimanche 21 juin : **Trémaouézan** : 7 km à 9h30 et 14 km à 10h45.
Dimanche 28 juin : **Guissény** (La Transléonarde) : 42 km (solo ou duo) à 9h00, trail des naufrageurs (13 km) à 10h.

Chants et guitare

Dimanche 7 juin de 14h à 18h30 : spectacle à l'Espace Sklerijenn.
Nos groupes de jeunes, ados et adultes amateurs vous joueront des morceaux variés et appris tout au long de l'année.
A la fin du spectacle aura lieu un tirage au sort pour la **tombola**. Tickets en vente dans certains commerces de la commune et le jour du spectacle. Nombreux lots à gagner dont une guitare électro acoustique, une tablette tactile, 2 entrées pour la fête du bruit à Landerneau, 1 an d'adhésion à l'association et de nombreux autres lots... Entrée libre, restauration rapide sur place.

Club de Loisirs et Détente

Mercredi 3 Juin : journée cantonale à Saint-Servais.
- Marche : 6 à 10 km. Gratuit. Pas d'inscription. Départ à 14 h 15, salle polyvalente
- Pétanque à la mêlée, en triplettes. Mise: 3 € par personne. Aux abords du terrain des sports.
- Dominos à la mêlée. Mise: 3€ par joueur. 5 parties de 9 poses. Salle polyvalente.
- Scrabble : salle de la Mairie. Les joueurs viennent avec leur matériel. Mises : 3 €.

- Inscriptions pour le **jeudi 28 mai** auprès de Marie Claire pour la pétanque et auprès de Danielle pour les dominos. Mises à verser lors de l'inscription.
Samedi 6 juin. Repas offert par le club aux acteurs et bénévoles du théâtre. Renseignements auprès de Denise Troadec (02.98.20.90.64)
Mercredi 10 Juin : sortie du Ponant au lac de Guerlédan. L'heure et le lieu de départ figurera dans la presse, ou renseignements auprès de Denise Troadec.
Mardi 16 Juin : interclubs à Plounéventer avec nos voisins de St Derrien, St Servais, Bodilis, Plougar, Plougourvest et Lanhouarneau. Inscriptions pour la pétanque auprès de Marie Claire et pour les dominos auprès de Danielle pour le **jeudi 11**. Mises 3 € à verser lors de l'inscription.
Jeudi 25 Juin : Le club de pétanque de Plouédern invite les boulistes de Plounéventer à un concours de pétanque amical, à 14 h. Pas d'inscription.
Du 19 au 28 juin : 14 membres du club participeront à un voyage en Irlande.
Samedi 27 juin : forum des associations. Les inscriptions pour la prochaine année « cours informatiques » seront prises ce jour-là.
Mardi 30 juin : Interclubs à Plougar.

E.S. La Flèche Handball

Le club de handball entente sportive la flèche recrute pour la saison prochaine des joueuses et joueurs toutes catégories (du débutant au senior ainsi que loisir). Pour tous renseignements complémentaires merci de contacter le 02 98 25 15 63.

RéVA

Les 4 et 5 juillet : Meeting multimarques. Rassemblement de motos, véhicules anciens et de prestige sur le site de sklerijenn. Jambon à l'os et animation le samedi soir. Ouvert à tous ! Informations: reva.asso@sfr.fr

Bibliothèque « Le Chant des Syllabes »

De nouveaux livres feront leur apparition avant les vacances.
Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.
1er juin : assemblée générale à 20h, à la bibliothèque.

Likaba-Cam

Pour fêter l'arrivée de l'été, la fête des pères et de la musique, Catherine vous propose de vous réjouir les papilles avec un menu ensoleillé aux couleurs de l'Afrique qui va vous surprendre par ses saveurs aromatisées aux fines épices du Cameroun. Nous vous proposons un menu à emporter :
Au menu : **Poulet Yassa**, accompagné de son riz basmatti et de banane plantain (piment séparé en option), Beignet d'ananas
Tarif 10 € / personne. **Réservation obligatoire jusqu'au mercredi 17 juin**.
Contacter Catherine au 06 52 36 65 81 ou likabacam@hotmail.fr
Retrait des repas, le samedi 20 juin de 18h30 à 20h à le salle Ty-An-Oll.

Aventure

Vendredi 12 juin à 20h30 à l'Espace Sklerijenn : Spectacle de fin d'année : gym, multi-sport, hip-hop. Entrée gratuite pour tous.
Samedi 13 juin de 10h à 12h, à la salle Ty An Oll : inscriptions pour l'année 2015-2016. Le règlement sera à faire ce jour-là accompagné du certificat médical.

Les P'tites Annonces

Offres / Recherches d'emplois

- **Assistante maternelle** expérimentée dispose d'une place pour un enfant plein temps ou mi-temps, accepte horaires atypiques, maison plein pied au bourg près de l'école, cette place est disponible pour janvier, pour plus d'infos, ☎ 06 03 80 23 84.

Immobilier

- **A louer** pour 3 ans, cause départ outre-mer, **maison** contemporaine T5, environ 100 m², très lumineuse, 4 ch, salle de bain douche balnéo, salon/séjour 35 m², cuisine équipée et aménagée, loggia, garage. 1100 m² de terrain, en bout d'impasse, très proche du bourg. Loyer : 680 €, libre mi juillet. ☎ 02.98.21.88.25 ou 06.76.65.96.99 ou 06.01.43.13.62.
- **Recherche maison** T3 ou T4, loyer compris entre 500 et 550 €. Disponible entre fin septembre et début octobre (Plounéventer et environs). ☎06.62.89.81.61 ou 06.98.92.21.40.

Véhicule

- A vendre, cause départ Citroën C8 2.0 HDI 138 FAP Exclusive de 2007 Diesel, 169 000 KM. Équipement très complet. Vidange, courroies (accessoires + distribution), plaquettes de frein changées récemment. CT OK (7 mai). Prix :6 800 €. ☎ 02.98.21.88.25 ou 06.01.43.13.62.

Mobilier

- A vendre lit junior acheté chez Ikea collection 2013, blanc, barrière de sécurité .Très bon état : 50 €. ☎ 02.98.21.88.25/06.76.65.96.99.
- A vendre lit mezzanine 1 place, gris métal. 80 €. ☎ 02.98.21.88.25/06.76.65.96.99.
- A vendre: commode 3 tiroirs, pin et liserai bleu lavande + chevet 1 tiroir : le tout 30 €. ☎ 02.98.21.88.25/06.76.65.96.99.

Divers

- L'atelier « RENOV'HABITS » action de l' A.R.T. (Association Recherche Travail) organise une **Vente au KG** le **samedi 13 juin 2015** de 9h30 à 17h00 (journée continue)Cet atelier permet de détourner des vêtements encore en bon état des ordures ménagères et de les revendre à moindre coût auprès de la population, un geste écologique et social ! Rendez-vous 12 rue d'Arvor à Landivisiau. Contact : 02 98 68 36 82.
- Dans le cadre de l'exposition "Sommes-nous tous de la même famille ?", le Musée du Léon à Lesneven propose une session de 2 ateliers **d'initiation à la généalogie** pour adulte, **lundi 1er et 8 juin**, de 14h à 16h, 10€/pers, sur inscription. ☎ 02.98.83.01.47 / www.museeduleon.com".

A noter dans vos agendas

✦ ***Grand Loto***

Vendredi 5 juin : à partir de 20h30, Espace Sklerijenn, organisé par l'ALSH.

✦ ***Spectacle***

Dimanche 7 juin : de 14h à 18h30, Espace Sklerijenn, organisé par Chants et Guitare.

✦ ***Spectacle***

Vendredi 12 juin : à 20h30, organisé par Aventure, Espace Sklerijenn**.**

✦ ***Forum des associations et de la vie locale***

Samedi 27 juin : de 10h à 12h30, à la salle polyvalente. Inscriptions aux associations sur place.

✦ ***Meeting multimarques***

Samedi 4 et dimanche 5 juillet : organisé par RéVA sur le site de Sklerijenn. Rassemblement de motos, véhicules anciens et de prestige sur le site de Sklerijenn. Jambon à l'os et animation le samedi soir. Ouvert à tous

Pour le prochain bulletin…

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin-ploun@orange.fr pour le **lundi 22 juin**.
Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DE LA VIE LOCALE

Samedi 27 juin
De 10h à 12h30

Inscriptions aux associations de la commune

A la salle polyvalente

Ouvert à tous
Entrée gratuite